

# Coupe de France Para Football à 11 Adapté



**ENTRÉE LIBRE**



**14 AU 16 JUIN 2024**



**STADE BERNARD DELAGE**

RUE DU 19 MARS 1962 - LES ROCHERS  
16800 SOYAUX

Avec le parrainage du

MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
*Égalité  
Équité  
Ensemble*



AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



CHARENTE  
LE DÉPARTEMENT

ENEDIS

Grand  
Angoulême

CA  
CHARENTE-PÉRIGORD

Soyaux  
Ville d'espérance et de contrastes

malakoff  
humanis

# Sommaire

Mots d'accueil	page 3
Bienvenue à Soyaux (16)	page 4
Venir au Stade Bernard Delage (16)	page 5 à 6
Comité d'organisation local	page 7
Programme prévisionnel	pages 8
Informations générales	page 9 à 10
Précisions techniques	pages 11 à 12
Fiche association	page 13
Fiche d'engagement	pages 14
Fiche récapitulative	page 16
Plan d'accès	page 17
Liste des hébergements	page 18
Partenaires	page 19

## Mots d'accueil

Bonjour et bienvenue à Soyaux dans la banlieue d'Angoulême,

Si vous ne connaissez pas Angoulême, nous vous recommandons le festival international de la Bande Dessinée (dernier week-end de janvier), le festival de Musiques Métisses (début juin) et le festival du film français (fin août).

Mais vous êtes d'abord venus pour jouer au football et si possible remporter la coupe de France !

Nous sommes heureux de vous accueillir en partenariat avec la Ligue de Football de la Nouvelle Aquitaine et le district de football de la Charente.

L'ensemble des bénévoles et des professionnels du Comité Départemental de Sport Adapté de la Charente, de la Ligue et de la FFSA, présents tout ce week-end, sont là pour répondre à vos besoins.

Nous remercions également tous nos partenaires, la région Nouvelle-Aquitaine, le Département Charente, la Communauté d'agglomération du Grand Angoulême, la Mairie de Soyaux... ainsi que tous nos partenaires privés.

Nous espérons que vous passerez de bons moments à la fois sportifs et conviviaux et que le soleil sera de la partie.

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques vont s'ouvrir dans quelques semaines, nous espérons que ces rencontres seront l'occasion de prouver nos valeurs humaines et sportives dans un climat de respect et de paix !

Bonne Coupe de France des régions !

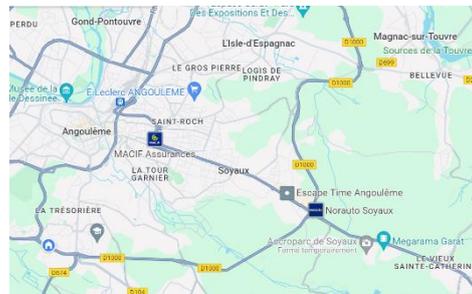


**Elisabeth Cohen**  
Présidente du COL

## Bienvenue à Soyaux (16)

Forte de ses 10 073 habitants (populations légales 2020), troisième ville du département de la Charente et seconde ville de la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême après Angoulême, la commune de Soyaux occupe une position de choix dans cet ensemble de 141 000 habitants et dispose d'atouts majeurs pour accompagner son essor :

- Des facilités d'accès,
- Un cadre de vie agréable,
- Des sites naturels préservés,
- Des zones économiques en développement.



D'une superficie de 1 276 hectares dont 26 % de bois et 6 % de landes, son territoire se répartit harmonieusement entre les traditionnelles utilisations du sol urbain, agricole et naturel. Composée de nombreuses combes ou vallées, de plateaux et de bois, la commune de Soyaux est traversée par deux cours d'eau : l'Anguienne au sud (affluent de la Charente), et la Font Noire au nord (qui se jette dans la Touvre).

Ces espaces naturels placent la commune de Soyaux parmi les communes particulièrement privilégiées et lui confèrent l'appellation de "poumon vert de l'agglomération".

Situé dans la commune de Soyaux, le **Stade Bernard Delage** est une infrastructure sportive se situant à la **rue du 19 mars 1962 Les Rochers, 16800 Soyaux**.



## Venir au Stade Bernard Delage (16)



### **Stade Bernard Delage**

Rue du 19 mars 1962 – Les Rochers  
16800 Soyaux

#### En voiture :

- De Bordeaux, Poitiers, Nantes et Tours, suivre la N10 ;
- De Limoges, suivre la N141 ;
- De Périgueux, suivre la D939.

#### En bus :

Soyaux est desservie par la STGA. Départ du centre-ville d'Angoulême du lundi au samedi :

***Ligne 1 direction SOYAUX Mendès France***

***Ligne B direction SOYAUX Lycée Professionnel Grégoire***

***Ligne 3 direction MAGNAC Mairie***

Personnes à mobilité réduite : Handibus (renseignements à l'Association d'Aide aux Personnes Handicapées, Personnes Isolées et Âgées au 05 45 95 74 22).

*Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les horaires, les lignes et les tarifs, rendez-vous sur : [www.stga.fr](http://www.stga.fr)*

#### En train :

Gare d'Angoulême :

- 2h30 de Paris ;
- 1h de Bordeaux ;
- 45 mn de Poitiers ;
- 4h30 de Lille.

Arrivé(es) en gare TGV d'Angoulême, vous pouvez prendre le taxi pour venir jusqu'à Soyaux  
(*Petit conseil : réservez à l'avance votre taxi afin qu'il vous attende devant la gare*).

Quelques adresses pour les taxis de Soyaux :

**M. CROUIGNEAU : 05 45 90 50 60**

**M. MAGNIN : 05 45 92 25 89 ou 06 76 82 46 62**

**M. DUFOUR : 05 45 24 90 07 ou 06 08 21 10 74**

Vous avez la possibilité également de prendre un taxi sur place avec Angoulême Radio Taxis :  
05 45 95 55 55 ou de vous déplacer en bus. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les  
horaires, les lignes et tarifs rendez-vous sur : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) ou [www.ter-sncf.com](http://www.ter-sncf.com).

# Comité d'organisation local

**Présidente du COL**

**Elisabeth Cohen**

*Présidente du Comité Départemental Sport Adapté Charente*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Jean-Claude Motard
<b>Secrétaire général</b>	Benoît Paquet
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Mathieu Renier
<b>Commission Sportive</b>	Mathieu Renier – Antonin Porte
<b>Commission Médicale</b>	Elisabeth Cohen
<b>Commission Restauration</b>	Antonin Porte
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Mathieu Renier – Marine Le Bozec
<b>Commission Communication</b>	Marine Le Bozec
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Xavier Léger
<b>Commission Développement Durable</b>	Caroline Merle

<b>Cadre technique national de football</b>	Alexandre Steux <a href="mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr">alexandre.steux@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué technique fédéral du championnat</b>	Laure Dugachard <a href="mailto:laure.dugachard@sportadapte.fr">laure.dugachard@sportadapte.fr</a>
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale de football</b>	Alexandre Steux <a href="mailto:alexandre.steux@sportadapte.fr">alexandre.steux@sportadapte.fr</a>



## **COL France Para Football à 11 Adaptée 2024 CDSA 16 – Mathieu Renier**

Maison Départementale des Sports

Domaine de la Combe

241 rue des Mesniers – Lot. n°8A

**Téléphone** : 05 45 25 32 52 – 06 86 22 13 76

**Courriel** : [cdsa16charente@gmail.com](mailto:cdsa16charente@gmail.com)

**Site internet** : [www.sportadapte-charenet.com](http://www.sportadapte-charenet.com)

# Programme prévisionnel

## Vendredi 14 juin 2024

14h00 - 18h00	Accueil des délégations au stade Bernard Delage
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture et tirage au sort de la compétition
19h00 - 20h00	Réunion technique
20h00	Repas

## Samedi 15 juin 2024

8h00	Ouverture du site
8h00 - 8h45	Echauffement
9h00	Début de la compétition
11h30 - 13h30	Repas
14h00 - 14h30	Echauffement
14h30	Reprise de la compétition
19h30	Soirée de Gala

## Dimanche 16 juin 2024

8h00	Echauffement
11h30 - 12h30	Phases finales de la compétition
13h00	Remise des récompenses et clôture de la compétition

**Ce programme est susceptible d'être modifié.**

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 10 mai 2024](#).

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 14 juin 2024 de 14h00 à 18h00**  
**Stade Bernard Delage**  
**Rue du 19 mars 1962 – Les Rochers - 16800 Soyaux**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire. À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions : engagements pour la compétition, nombre de repas, licence et certificat médical si contre-indication notée sur la licence de la saison en cours. **Sans présentation des licences compétitives 2023 - 2024, les sportifs ne pourront pas participer à la compétition.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de football en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

**Attention, merci d'apporter un drapeau de votre Région pour la cérémonie d'ouverture**

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas du vendredi soir et du samedi midi seront servis à

**Collège Mendès France  
Rue du 19 mars 1962  
16800 Soyaux**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**Samedi 15 juin 2024 au Stade Bernard Delage  
Rue du 19 mars 1962 – Les Rochers 16800 Soyaux**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 10H :

**Dimanche 16 juin 2024 au Stade Bernard Delage  
Rue du 19 mars 1962 – Les Rochers 16800 Soyaux**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition. Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification de la Coupe de France seront appliquées. Le règlement **Para Football à 11 Adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres. En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **Para Football à 11 Adapté**

### Modalités d'inscription

**La Coupe de France Para Football à 11 Adapté relève du règlement Para Football Adapté FFSA. Peuvent participer à cette Coupe de France, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence cadre bénévole sport adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.**

**Pour la participation à la Coupe de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 10 mai 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant la compétition.

### Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 10 mai 2024**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre Steux** – est programmée le :

**Vendredi 14 juin 2024 à 19h00**  
**Stade Bernard Delage**  
**Rue du 19 mars 1962 – Les Rochers 16800 Soyaux**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [lavergne.st@orange.fr](mailto:lavergne.st@orange.fr).

## Échauffement et compétition

Des temps d'échauffement sont prévus avant le début des compétitions (voir le programme prévisionnel).

## Équipements sportifs

Chaque délégation doit avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les 2 jours de compétition. Les sportifs doivent jouer en crampons et avec protège tibias (obligatoire). **Attention, les sportifs joueront sur un terrain en herbe.**

## Catégories d'âge

Saison	Séniors
2023- 2024	2005 et avant

**Catégorie moins de 18ans (nés en 2006-2007)** : le surclassement est possible pour jouer en Séniors. Le joueur qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la pratique du football en compétition ».



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **vendredi 10 mai 2024**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

CDSA 16 – Mathieu Renier

Maison Départementale des Sports

Domaine La Combe

241 rue des Mesniers – Lot. n°8A

16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente

05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25 €		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	5 €		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Remarques sur repas : (allergies...) :			
			<b>Total</b>

*Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.*

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Comité Départemental Sport Adapté Charente**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date :

Signature :



# FICHE ENGAGEMENT BCD

**À faire signer par votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le vendredi 10 mai 2024**

*Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.*

**CDSA 16 – Mathieu Renier**

**Maison Départementale des Sports**

**Domaine La Combe**

**241 rue des Mesniers – Lot. n°8A**

**16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente**

**05 45 25 32 52 – cdsa16charente@gmail.com**

<b>N° Affiliation :</b>	<b>Nom de l'association ou établissement :</b>	
<b>Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :</b>		<b>Tél. :</b>

	<b>N° Licence</b>	<b>Prénom et Nom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Sexe</b>	<b>Catégorie</b>
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition.

**Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :**

**Signature du président :**

**Visa de la ligue régionale**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**COL Coupe de France Para Football à 11 Adapté 2024**  
**CDSA 16 – Mathieu Renier**  
**Maison Départementale des Sports**  
**Domaine de la Combe - 241 rue des Mesniers – Lot. n°8A**  
**16710 Saint-Yrieix-Sur-Charente**  
**05 45 25 32 52 ou 06 86 22 13 76 – [cdsa16charente@gmail.com](mailto:cdsa16charente@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le vendredi 10 mai**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement [validée\(s\) par votre ligue régionale](#)

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

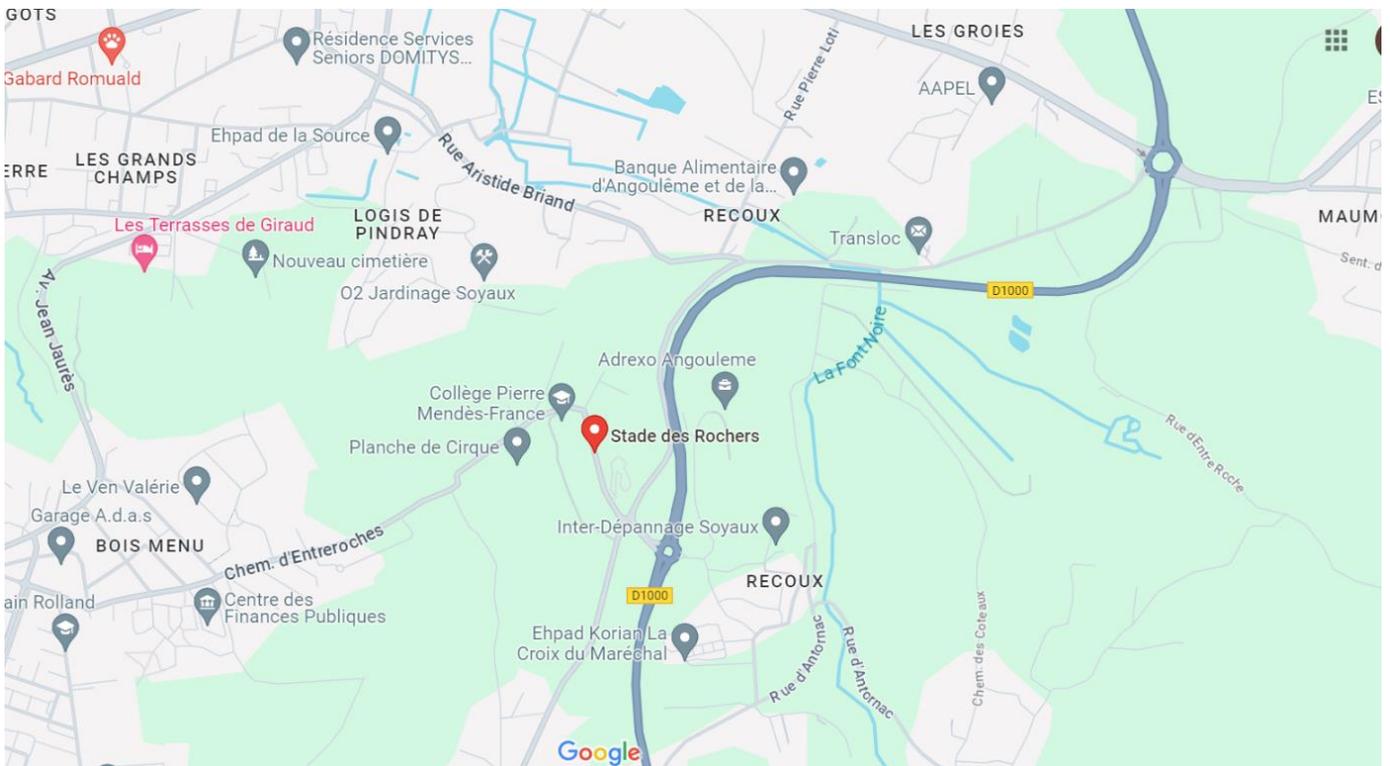
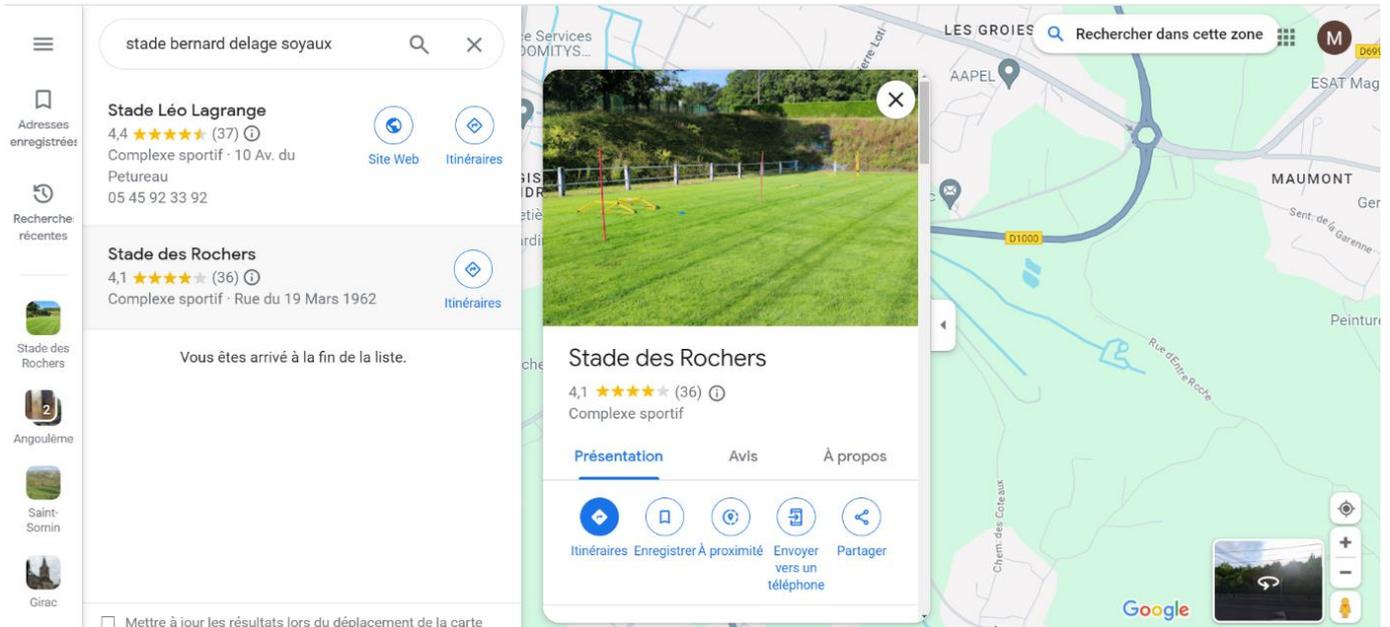
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plan d'accès



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarif	Km de la compétition
<b>Appart-hôtel Chanzy/ Angoulême</b>	20 bis Rue du Dr Fernand Lamaze, 16800 Soyaux	À partir de 85 €	3,3 km
<b>Domaine de Montboulard</b>	Chem. de Montboulard, 16800 Soyaux	À partir de 79 €	3,5 km
<b>Hôtel Des Pyrénées</b>	80 Rue Saint-Roch, 16006 Angoulême	À partir de 60 €	3,7 km
<b>Hôtel d'Orléans</b>	133 Av. Gambetta, 16000 Angoulême	À partir de 67 €	4,0 km
<b>Hôtel Ibis Budget</b>	179 Av. Gambetta, 16000 Angoulême	À partir de 54 €	4,1 km
<b>Hôtel Le Palma</b>	4 Rpe d'Aguesseau, 16000 Angoulême	À partir de 71 €	4,2 km
<b>Hôtel du Palais</b>	4 Pl. Francis Louvel, 16000 Angoulême	À partir de 67 €	4,9 km
<b>Appart'City Classic</b>	70 Av. de Cognac, 16000 Angoulême	À partir de 68 €	5,2 km
<b>Hôtel Saint Antoine</b>	2 Rue du Gond, 16000 Angoulême	À partir de 56 €	5,6 km
<b>La Tour de La Valette</b>	39 Rue de Lavalette, 16000 Angoulême	À partir de 81 €	8,1 km
<b>Greet hôtel Angoulême Ouest</b>	114 Rue de Royan, 16710 Saint- Yrieix-sur-Charente	À partir de 49 €	8,5 km
<b>B&amp;B HOTEL Angoulême</b>	4 Rue de la Croix Blanche, 16160 Gond-Pontouvre	À partir de 50 €	8,8 km
<b>Hôtel F1 Angoulême</b>	210 Rue des Meneaux, 16430 Champniers	À partir de 40 €	9,7 km
<b>Ibis Budget Angoulême Nord</b>	172 Rue Des Migneaux, 16430 Champniers	À partir de 52 €	9,6 km
<b>Hôtel Première Classe Angoulême La Couronne</b>	La Croisade, Rte de Saint-Michel, 16400 La Couronne	À partir de 47 €	14,1 km



## Partenaires institutionnels

Avec le parrainage du



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

